



DE ROUBAIX TOURCOING



Téléphones : A LILLE N° 1.02 A ROUBAIX N° 3.28 A LENS N° 1.02

ABONNEMENTS Nord et Départements limitrophes 4 fr. 50 9 fr. 18 fr. 50 11 fr. 22 fr. Autres Départements. Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

PUBLICITE Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger

Jedi 20 MAI 1909

Les Mineurs ET LES POUVOIRS PUBLICS

On ne fera pas le reproche aux mineurs de France de manquer de méthode, d'esprit pratique, et de partir en guerre sans avoir épuisé tous les moyens de persuasion et de conciliation. Après toute une semaine passée à étudier les différentes résolutions qui lui étaient soumises, le Congrès national de Lens a arrêté un texte définitif et chargé cinq de ses membres, les citoyens Barthelemy, Berthou, Tournel, Cahaha et Metz de le présenter aux pouvoirs publics au nom de la corporation. Les revendications très fermes du prolétariat minier empruntent aux circonstances actuelles une importance qui n'échappera à personne. Les voici : 1° Rétrécissement de 2 francs par jour à 50 ans d'âge, après 25 années de services ; rétrécissement proportionnel ; 2° Journée de huit heures ; 3° Repos hebdomadaire ; 4° Cumul des pensions de retraites et accidents ; 5° Suppression de la saisie-arrest ; 6° Réforme de la législation de 1894 sur les caisses de secours. Il n'y a dans ce programme rien de subversif ni de révolutionnaire. Le mineur de profession — je parle de celui qui nait, qui vit, qui meurt dans la corbeille — a le droit de prétendre au repos à l'âge de 50 ans, après trente ou trente-cinq années du plus déprimant des labeurs. Par son travail, il a aidé au développement de l'industrie, il a été un des facteurs principaux de la richesse sociale, et en demandant deux francs par jour pour finir sa triste vie, il ne réclame rien de ce qui ne lui soit dû par la société. En demandant à ne faire que huit heures par jour, courbée dans la faille étroite, au milieu des mauvais airs et des courants pernicieux, l'ouvrier mineur fait encore preuve d'un excellent caractère, quand on songe que le plus gros produit de son travail se fonde au gré du maître pour le plus grand plaisir des actionnaires qui ne font rien. Quant au repos hebdomadaire, il n'y a que les réactionnaires des chambres de commerce pour trouver drôle qu'un travailleur ose formuler pareille prétention. Ainsi donc, les pouvoirs publics sont saisis des revendications d'une des corporations les plus importantes, de celle justement dont on vanle la sagesse et la méthode. Que veulent-ils faire ? Le projet limitant à huit heures la durée du travail dans les mines est le digne pendant de celui qui a été voté par le Sénat depuis deux ans. Il suffirait que le gouvernement exprimât énergiquement sa volonté de le voir aboutir pour qu'il sortît bientôt des cartons poussiéreux où l'ont inhumé des parlementaires amis des Compagnies. Un geste suffit. Le fera-t-on ? Le voilà bien, cependant, le moyen de faire l'apaisement, de prouver à la classe ouvrière consciente, ennemie de la violence, que le crédit qu'elle a fait à la République était bien placé. Si après chaque congrès corporatif, après ces réceptions quelque peu pompeuses que l'on fait aux délégués des travailleurs, nos ministres, la porte de leur cabinet fermé, n'oubliaient pas aussi facilement la visite que les travailleurs viennent de leur faire, le pays ne serait pas, comme il l'est en ce moment, agité, troublé, divisé par les passions maisonnées des partis du recul et du chambardement. Les mineurs, pour ne citer que ceux-là, sont victimes d'une véritable spoliation en ce qui concerne les caisses de secours. Ils veulent que cela cesse, comme ils veulent aussi que cesse l'exploitation immorale en matière de saisies-arrests. Ils veulent aussi, s'ils sont blessés, que la pension acquise par le travail ne se confonde pas avec la pension d'accident, pour procurer quelques centaines de francs de plus à des sociétés capitalistes qui remuent les millions à la pelle. Enfin, ils réclament un peu de repos pour ne pas être obligés de passer les trois quarts de leur existence au fond des puits, dans l'air irrespirable, dans la nuit, loin de tout. Tout homme de cœur trouvera que ces revendications n'ont rien d'exagéré, que dans un état social bien organisé elles ne présenteraient encore qu'un minimum de bien-être. Pourquoi faut-il que depuis si longtemps nos congrès soient obligés de renouveler vœux et démarches. Les journaux rapportent que la délégation du Congrès a reçu le meilleur accueil dans les ministères, qu'elle a emporté la promesse d'un prompt examen de ses légitimes doléances. S'il était vrai que le pouvoir fit quelque chose, non seulement pour les mineurs, mais pour tous ceux qui produisent et souffrent, l'orage serait vite apaisé, et nous n'aurions plus besoin qu'à poursuivre dans la paix et dans la légalité notre marche vers le but idéal. Emile BASLY, Député du Pas-de-Calais.

Hier & Aujourd'hui

Le discours de Niel à Lens

Nous nous y attendions bien ? Niel a été décrié, traité et forban par les anarchistes de la C. G. T. pour son discours de Lens. L'ineffable Pataud a porté au meeting de « l'Égalité » la formule de l'excommunication majeure lancée contre le secrétaire général de la Confédération. Il est grand temps a-t-il déclaré, que la classe ouvrière balaye tous ces fonctionnaires syndicaux ! Il lui faut aujourd'hui des hommes incapables de commettre une trahison. Quel est le crime de Niel ? Il a eu tout d'abord le courage de déclarer que le prolétariat n'est pas assez organisé pour opposer victorieusement ses forces à celles du capital. Il a eu le courage de reconnaître que dans ces conditions le Comité Confédéral n'avait sur le prolétariat qu'une action très limitée. On comprend que le Pataud et les Griffuehues qui ne vivent que du bluff, ne soient satisfaits. En fait, lors de la formation des organisations syndicales « où il ne faut pas seulement des cadres mais des soldats », Niel ajoutait : « Il n'y a pas de honte à déclarer qu'en France, l'organisation est loin d'avoir acquis la puissance qui menacerait les bastilles capitalistes ». Il allait ainsi à l'encontre de la théorie la plus chère aux anarchistes, celle des « mi norités agissantes ». Niel parlait à Lens comme il convient. Ce n'est pas là, au sein d'un Congrès national des mineurs, qu'on pourrait affecter quelque dédain pour la méthode d'organisation puissante adoptée au contact des délégués allemands, anglais et belges dans les congrès internationaux. Nos bassins du Nord et celui du Pas-de-Calais ont eu du reste les yeux un échantillon du groupement de minorité active et agissante et l'expérience du brouhahaisme à écarter jusqu'au dégoût tous les mineurs. Que les anarchistes, partisans de la théorie catastrophique, méprisent le trésor de guerre constitué par la résistance, la résistance, qu'ils n'aient que des sarcasmes pour le « referendum » qui sonde l'opinion de nos camarades avant d'engager la bataille meurtrière, nul n'en peut être surpris, puisque ces agitateurs de pacotille, comme les appelle Lamendin, disparaissent dès que sonne l'heure du danger et qu'ils vivent grassement des troubles qu'ils déclanchent. Raca ! pour le militant évolutionniste, qui en préconisant un « syndicalisme syndical » indépendant du parlementarisme, du parti socialiste, lui assigne pour but d'obtenir progressivement la journée de 8 heures, les réformes ouvrières, et toutes les réformes inscrites à la fois dans le programme des organisations syndicales et dans celui des groupements démocratiques. Niel croit-il vraiment que les réformes économiques puissent être obtenues en dehors de l'initiative parlementaire ? Quant à nous, nous estimons que le syndicalisme doit s'appuyer sur le parti socialiste pour arriver à la conquête de ses revendications. Nous ne le félicitons pas moins de vouloir substituer la méthode réformatrice à l'action violente, au sabotage, à la grève impulsive et inorganisée : c'est d'ailleurs ce que nous lui pardonnons pas Pataud et ses compagnons anarchistes. G. DESMONS.

L'INCENDIE DES DOCKS DE LILLE



CE QUI FUT LA SALLE DES GENERATEURS (Voir nos Informations en 2e page)

Alors, tous deux se regardèrent jusqu'au fond des yeux, comme pour voir dans leur âme. — Vous avez donc bien souffert ? fit le capitaine... — Vous avez donc bien souffert ? fit le capitaine... — Vous avez donc bien souffert ? fit le capitaine... — Vous avez donc bien souffert ? fit le capitaine...

L'AGITATION SYNDICALISTE

La grève des Postiers est finie

Le Comité Fédéral se préoccupe de venir en aide aux révoqués. - Violent incident au Conseil de discipline.

Une grève générale sans grévistes

Le Bâtiment seul chôme et encore partiellement. - Les Cheminots et les travailleurs du gaz ne suivront pas le mouvement.

Si la grève générale a semblé avoir été peu effective dans cette dernière journée, elle peut avoir au point de vue de l'organisation ouvrière et de la C. G. T. des répercussions inattendues et sérieuses. Guérard, secrétaire du Conseil d'administration du syndicat des chemins de fer, a publié dans la Tribune de la Voie ferrée de longues explications dont nous donnons les extraits d'autre part et par lesquelles il établit dans cet article la demande des postiers qu'il a fait les déclarations du meeting de l'Hippodrome et que les fonctionnaires syndicalistes de la P. T. T. n'ignoraient pas l'impossibilité pour les chemins de fer de la grève imminente. D'autre part, au sein même de l'organisation des chemins de fer, il s'est produit déjà de vives discussions. L'élément anarchiste représenté par Le Guennic au dernier congrès, a blâmé Guérard et lui a reproché son modérantisme. Le bruit de la démission du secrétaire du syndicat national, a même couru.

Le Conseil d'administration s'est réuni ce soir. Il se peut qu'une décision fut prise : soit approuver Guérard, soit le blâmer. Dans ce dernier cas, il est à peu près certain que Guérard démissionnerait. Si, comme c'est probable, Guérard est approuvé par son Conseil d'administration, il ne manquera pas de prendre vivement l'offensive contre les anarchistes ainsi qu'il l'a annoncé dans cet article.

Nous rendrons, dit-il, aux syndicalistes purs le service de les débarrasser des individus nuistibles. Nous démasquerons les malintentionnés et les suspects ; nous ferons voir leurs actes malhonnêtes et malpropres, nous les mettrons à nu et nous les montrerons tels qu'ils sont dans toute leur laideur.

Les discussions actuelles pourraient donc amener au sein de la C. G. T. un scission définitive entre les grands syndicalistes réformistes et les syndicalistes à tendances anarchistes.

La grève des P.T.T. est terminée

Le vote de la grève générale n'a nullement arrêté le mouvement des rentrées dans le personnel postier, où la grève est aujourd'hui presque complètement terminée. Le nombre des grévistes est devenu à ce point insignifiant que l'administration ne juge plus nécessaire de dresser une statistique des rentrés, mais en fait un effectif de 26.400 employés, dont 100 défections environ, dont à pour le Central téléphonique et 35 à la recette principale.

Dès qu'il aura été pourvu à l'installation des agents de remplacement des services supprimés, le fonctionnement des services sera assuré comme par le passé.

Chez les ambulants seuls la réorganisation du service subit un retard qu'explique le nécessaire de reconstituer les cadres du personnel en raison des nombreuses révolutions qui ont été prononcées.

Pour venir en aide aux révoqués

Le conseil syndical des ouvriers des P. T. T. s'est réuni à deux heures, à son siège social, à l'annexe de la Bourse du travail. Les postiers révoqués étaient convoqués par le Comité Fédéral des P. T. T. pour trois heures, à la Maison des syndicats, boulevard de l'Hôpital, 117. Leur réunion, qui avait d'ailleurs uniquement pour but d'examiner les moyens de venir en aide à ceux qui ont été révoqués, a été très intéressante.

La réunion du Conseil de discipline

UN GROS INCIDENT. - VOUS ETES DES LAQAUIS, DIT M. VALLET AUX MEMBRES DU CONSEIL. Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le conseil de discipline des P. T. T. s'est réuni ce matin, pour statuer sur le cas des ouvriers Paturel et Peyrotte ; des commissaires Martin, Vallet et Delinon, et du receveur Neuve.

CHRONIQUE

EVASION

L'homme était cramponné à la chaîne de l'ancre, presque au niveau de l'eau qui effleurait ses pieds. La nuit était sombre et l'obscurité ne permettait pas de le distinguer, collé contre la muraille du ponton qui, sur la rade de Cavenne servait de prison aux forçats. Il relevait ses jambes le plus possible, car il n'ignorait pas que la mer était pleine de requins, et là, suspendu au dessus des vagues, retenait son souffle, il attendait qu'on s'aperçût de son évasion.

ECHOS

UNE JOLIE REPONSE

On cite une réponse de Norman, faite par un ministre chinois à l'empereur Taï-Tsang. Ce dernier lui disait : Qu'est-ce qui est si flexible ? Ce qui est rigide ?

LA PECHE DE L'AMBRE JAUNE

L'ambre jaune, rejeté par les flots de la mer, ne se trouve que sur une partie de la côte sénégalaise et sur celle du Siam, où il est exploité par les pêcheurs japonais. Elle a donné, en 1907, un excédent de recettes de 1.881.975 fr. contre un déficit de 665.478 fr. au chiffre correspondant de l'année 1906.

LES P. T. T. CHINOIS

Nous n'oublions pas ceux de nos facteurs qui ne sont pas contents de leur sort sur notre terre de France. Ils ont récemment eu à Paris, dans la Caisse Empire, un effet, ne peut pas être facteur rural qui veut, et pour cause. Le candidat d'abord pour qu'il est très courageux et très robuste, de même que très bon marcheur. On l'a fait subir une épreuve qui consiste à parcourir de grandes distances, des montagnes escarpées, des rivières sauvages, des forêts profondes, et des fauves et des brigands ont établi leur demeure. Et il faut qu'il accomplisse, seul, ce voyage périlleux dans un délai déterminé.

Les Postiers et les Cheminots

GUERARD EXPLIQUE L'INTERVENTION DU SECRETAIRE DU SYNDICAT NATIONAL AU MEETING DE L'HIPPODROME. La Voie ferrée a organisé le Syndicat national des travailleurs des chemins de fer, public aujourd'hui un article de Guérard intitulé : « Pourquoi et comment je suis intervenu dans la grève des postiers ». Dans cet article écrit « sous le coup de l'indignation que lui a causée l'intervention de Subra et de Le Géo, délégués des P. T. T. », au meeting tenu hier soir par les cheminots, Guérard raconte d'abord de ses camarades, le 14 mai, vers midi, pour lui demander une intervention qui avait pour but d'éviter les « lâchages ».